

Franck MINASSIAN
Les Hauts de Fontaine
Bt A1
13600 LA CIOTAT
tél : 06 03 43 56 65

La Ciotat, le 27 octobre 2008

Provence Syndic transaction
et
Conseil Syndical des Hauts de Fontaine

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que les travaux d'étanchéité réalisés fin septembre par la société SMEI n'ont servi à rien, puisque lors de la dernière pluie de la semaine dernière, il a continué à pleuvoir comme avant à travers le plafond de ma loggia.

J'espère que des mesures vont être prises dans l'urgence pour y remédier enfin (c'est la 3ème fois que des travaux sont entrepris pour cela sur cette terrasse, sans résultat !)

En conséquence, je sollicite d'avoir communication des factures payées depuis pour ces travaux et la part que cela correspond pour mon lot de copropriété.

Je vous laisse le soin d'en aviser, si bon vous semble, les autres copropriétaires, mais en ce qui me concerne, il est hors de question que je paye une nouvelle fois des réparations qui n'ont servi à rien. Un entrepreneur a une obligation de résultat sur les réparations qu'il effectue.

En conséquence, si ces factures apparaissent dans le décompte de charges, je les déduirai du montant dû. Sans compter les innombrables heures passées dans mon appartement pour préparer les travaux (démontage du faux plafond, repose de celui-ci pour la 3ème fois après avoir pris l'eau, temps de présence durant les travaux pour l'accès des ouvriers...) Depuis 3 ans je vis entre chantiers, seaux et serpillières, sans avoir la possibilité de remettre en état l'intérieur de ma loggia.

D'autre part, je m'étonne que les buissons situés devant le bâtiment A (côté sud n'ont pas été taillés depuis avant l'été).

Enfin je vous signale une lampe grillée dans le couloir du rez-de-jardin, entrée A1 (devant l'entrée de mon appartement).

Merci de faire le nécessaire.

Cordialement.

